**PROJET DE DECLARATION DE XXX SUR LE FINANCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF ENVIRONNEMETAL ET CLIMATIQUE EN AFRIQUE DE L’OUEST**

**Préambule**

L’Afrique de l’Ouest est une communauté composée de 17 pays qui compte plus de 300 millions d’habitants, majoritairement jeunes. Elle fait face à une transition démographique et considère cela comme une opportunité pour une transformation qualitative sur les plans économique, social et environnemental, dans un contexte marqué par le changement climatique.

Le changement climatique est clairement considéré comme l’urgence majeure à laquelle le monde est confronté. En témoigne l’adoption par la Communauté Internationale de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique, de l’Accord de Paris, de la déclaration de Stockholm + 50, intitulée "Restaurer notre maison commune" qui souligne que l'humanité est à un carrefour et doit envisager soit le progrès soit la rupture, compte tenu de la situation écologique désastreuse de la planète et des défis de plus en plus évidents auxquels sont confrontées les générations actuelles et futures.

Ainsi, depuis Stockholm en 1972, la prise de conscience collective vis-à-vis du rôle déterminant de l’Homme dans l’évolution de son environnement immédiat et de la planète entière s'est progressivement renforcée

En Afrique de l’Ouest, la sécheresse majeure vécue par les pays du CILSS au début des années 70, qui a duré une décennie, a été une manifestation concrète, parfois dramatique, du changement climatique dans la sous-région.

Face à cette réalité, le rôle de l'éducation environnementale en général, et de l'éducation au changement climatique en particulier, est de plus en plus reconnu. Cela se reflète dans l’article 6 de la Convention et l’article 12 de l’accord de Paris ainsi que des plans d'action successifs lors des différentes conférences des parties (COP) dont le Programme d’Action de Glasgow sur "l'action en faveur de l'autonomisation climatique".

La présente déclaration découle d’une enquête menée par les pays membres du Comité permanent Inter-État de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et UN CC: Learn auprès d'une centaine de personnes et d'institutions jouant un rôle prépondérant dans l'éducation climatique en Afrique de l’Ouest.

**Les acquis de l’éducation environnementale et climatique en Afrique de l’Ouest**

Suite à l’épisode de sécheresse des années 70, et dans un élan de solidarité, 13 pays de la sous-région, regroupés au sein du CILSS, ont mis en œuvre le projet sous-régional dénommé « le Programme de Formation et d’Information sur l’Environnement (PFIE) », de 1990 à 2001.

Au plan stratégique, avec l’appui de certains partenaires techniques et financiers, en particulier l’Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) à travers le projet des Nations Unis pour l’apprentissage sur le changement climatique (UN CC :Learn), on a assisté à l’élaboration de stratégies nationales d’éducation environnementale, des stratégies nationales d’apprentissage sur le changement climatique ainsi que de stratégies nationales d’éducation pour le développement durable. A titre d’exemple, on peut citer « La Stratégie nationale d’apprentissage sur les changements climatiques du Bénin », « La Stratégie nationale d’apprentissage sur les changements climatiques du Burkina Faso et « Action for Climate Empowerment Strategy in Ghana ».

Ainsi, au plan institutionnel, on note l’existence d’institutions dédiées, compétentes et engagés qui œuvrent à promouvoir l’éducation environnementale et climatique (Conférence Nationale pour le Développement Durable au Burkina Faso, Division environnement au sein du Ministère de l’Education Nationale au Niger). Elles travaillent en synergie avec une multitude d’acteurs tout aussi engagés dont les départements ministériels, les Universités et Centres publics de recherches, les Instituts publics et privés de la formation technique et professionnelle, les ONG et Associations de développement), à l’exécution projets parfois communs ainsi qu’à la construction d’un environnement favorable à l’éducation et de la formation environnementale et climatique dans la sous-région.

Au plan opérationnel, de nombreuses initiatives sont engagées pour faire face au changement climatique au nombre desquelles l’organisation de semaines et mois dédiée à l’arbre et à l’environnement, l’organisation d’académies et de semaines sur le climat et l’économie verte, l’organisation de campagne spécifique à l‘endroit de groupes spécifiques tel que les femmes, les collectivités territoriales, les membres du Gouvernement et du parlement etc.

**L’Eta du financement de l’éducation environnementale et climatique en Afrique de l’Ouest**

Les stratégies adoptées par les différents pays, dont le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal, le Ghana, la Côte d’Ivoire, et le Bénin, souffrent d’un manque de financement pour leur mise en œuvre. On estime le taux de financement à moins de 10% à l’heure actuelle. D’autres, comme la Guinée, le Tchad, la Guinée Bissau, le Cap Vert, la Gambie et le Mali, manquent de ressources pour élaborer leurs stratégies.

La part des budgets nationaux consacrés à l’éducation environnementale et climatique est difficile à évaluer mais reste largement insuffisante face aux besoins[[1]](#footnote-1).

Quant aux Partenaires techniques et financiers, ils soutiennent concrètement de nombreuses initiatives d’éducation environnementale et climatique dans la sous-région, mais on déplore que ce soutien demeure largement insuffisant et mal aligné ; on note par conséquent un manque de coordination, de suivi-évaluation, et de partage de bonnes pratiques.

**Appel pour un accroissement du financement du système éducatif environnemental et l’ACE en Afrique de l’Ouest face à l’urgence climatique**

Le renforcement du financement du système éducatif environnemental et l’ACE en Afrique de l’Ouest se justifie pour plusieurs raisons :

* l’existence de nombreux acquis indéniables aux plans stratégiques, institutionnels et opérationnels qui constituent des tremplins pour une mise à l’échelle afin de réaliser des impacts significatifs tant au plan climatique que socio-économique,
* la spécificité de l’Afrique : un continent relativement peu pollué du fait de son retard industriel , ce qui lui offre de meilleures perspectives pour construire un développement durable au tripe plan social, économique, et environnemental, tout en évitant les externalités négatives qui empêchent l’Occident de s’engager résolument vers la transition écologique et énergétique.
* Le besoin de définir une véritable pédagogie de l’éducation climatique et environnementale qui arme efficacement l’Afrique de l’Ouest à réussir le développement durable ;
* Le besoin urgent de renforcement les capacités des jeunes pour tirer profit du dividende démographique et par conséquent de Renforcer le système éducatif y compris les capacités des enseignants de tous les cycles et la formation de tous acteurs aux différents niveaux.

Pour ce faire, la recherche devrait être elle aussi renforcée pour prendre en charge la question de la définition d’une pédagogie de l’éducation climatique et environnementale pour un réel changement de comportement en vue d’amorcer le développement durable.

**Résolution**

Nous, Parties signataires de la présente déclaration, réunis à Dubaï du 30 novembre au 23 décembre 2023 à l’occasion de la 28ieme Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement Climatique :

Considérant que le changement climatique se hisse clairement au plus haut niveau des urgences auxquelles le monde fait face ; et que malgré cette urgence, les ressources allouées à l’éducation au changement climatique, reconnu de tous comme étant le premier pas vers une action climatique efficace et durable, reste largement en deçà des besoins ;

Considérant que l’Afrique de l’Ouest est particulièrement frappée par les effets des changements climatiques à travers notamment l’accroissement des fréquences des poches et événements de sécheresse et des inondations ;

Considérant que la transition démographique en cours en Afrique de l’Ouest constitue une opportunité pour doter la jeunesse des capacités nécessaires pour relever le défi de l’atténuation et de l’adaptation au changement climatique ;

Prenons les engagements suivants :

* de relever significativement le niveau de financement de l’éducation climatique en Afrique de l’Ouest en mobilisant des ressources sur la base de sources multiples (publiques, privées, internationales and nationales) ;
* de créer les conditions d’une synergie d’action en lien avec l’objectif 17 de développement durable pour soutenir les efforts des pays concernés en matière d »’éducation ;
* les pays concernés eux-mêmes prenant l’engagement d’inscrire des provisions budgétaires conséquentes en faveur de l’éducation climatique ;
* a mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation de ces engagements pris au niveau régional ;

plaidons, par la présente déclaration, pour un renforcement des d’éducation climatique en Afrique de l’Ouest par le canal des gouvernement nationaux et des organismes régionaux.

Fait à Dubaï, le ….

1. Selon nos estimations dérivées des consultations menées en début 2023 auprès des Points focaux ACE de six pays dont le Burkina Faso, la Côte d’Ivoire, la Guinée, le Niger, le Sénégal et le Togo, cette part tournerait autour de 10 %. Du budget alloué à l’éducation de manière générale. [↑](#footnote-ref-1)